



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Membres composant le Conseil | : 35 |
| Présents | : 28 |
| Absents représentés | : 06 |
| Absents | : 00 |
| Absent excusé | : 01 |

L'an deux mil quatorze le dix neuf février à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique en Mairie, Salon d'Honneur, sur convocation qui leur a été adressée le 12 février 2014.

Etaient présents :

Mme C. VALLS, Maire,

M. Ph. GUGLIELMI, M. J. CHAMPION, M. R. CUKIER,, Mlle A. GASRI, Mme M.M. PHOJO, Mme N. REVIDON, Mme M.J CALSAT, M. B. LOTTI Maires-Adjoints.

M. P. CALSAT, Mme V. VAN DE POELE, M. S. WEISSELBERG Conseillers Municipaux Délégués.

M. A. BENBELIDIA, Mme I. BOULAUDAT, M. M. TRASI, Mme M. WIART, M. K. AMAZOUZ, Melle T. MOHAMED, M. G. DROZ, Mme F. GUGLIELMI, Mme C. CELESTIN, M. J.P. DUBESSAY, Mme B. BOYER, Mme A. DAOUD, Mme S. DAUVERGNE, Mme C. GUYARD, M. O. TRIPELON, M. F. FAVIER-WAGENAAR Conseillers Municipaux.

Etaient absents représentés : Mme A. DJEDIDE (représentée par Mme A. Gasri) M. M. ALCALDE (représenté par M B. Lotti), Mme M.H. THILL (représentée par Mme CALSAT), M. P. GUEZ (représenté par M. Calsat), M. L. PAGNIER (représenté par Mme S. Dauvergne), Mme J. LABBEZ (représentée par M. FAVIER-WAGENAAR)

Était absent excusé : M. G. CALZETTONI

Étaient absents : Néant

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-10, L.2121-12, L.2121-17 et L.2121 20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L.2121-15, du Code précité à l'élection pour la présente session d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Flora Guglielmi ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

FINANCES

Approbation du rapport 2013 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) concernant les compétences déclarées d'intérêt communautaire le 13 décembre 2011 .

La Communauté d'Agglomération Est-Ensemble (CAEE) exerce depuis le 1^{er} janvier 2012, les compétences «aménagement de l'espace communautaire», «développement économique», «équilibre social de l'habitat», «politique de la ville», «construction, aménagement entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire».

L'évaluation des charges transférées est un acte déterminant pour les finances de la Communauté d'Agglomération et des communes membres, qui consiste à identifier et à chiffrer le montant des charges transférées par les communes à la Communauté, et qui devront être déduites de l'attribution de compensation des communes.

Pour l'évaluation du coût des charges transférées, la CLECT a retenu les principes détaillés dans le rapport annexé à la présente note de présentation.

La majeure partie des charges ont déjà été évaluées fin 2012 mais pour d'autres, qui n'avaient pu l'être, la CLECT avait décidé de reporter cette évaluation en 2013. Elle a donc évalué les charges liées aux compétences « Politique de la ville, « Déplacements », ainsi que les charges récurrentes relatives à la compétence «Construction, aménagement entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » pour la ville de Bagnolet.

A ce titre, les neuf communes membres de la CAEE ont validé les données chiffrées présentées dans le cadre de l'évaluation des charges, dont les résultats sont présentés dans le rapport joint à la présente note.

Il est également à préciser que certaines charges doivent encore être évaluées en 2014, à savoir :

- Les charges de personnel non permanent,
- Les charges de personnel pour la compétence « accès au droit »,
- Les charges récurrentes afférentes aux compétences « environnement », « espaces verts » et « habitat »,
- Les charges d'entretien, de nettoyage et de gardiennage,
- Les charges de fonctions ressources hors masse salariale,
- La communication liée aux compétences transférées,
- La répartition des charges liées aux actions «lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air ».

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce dossier.

Pour : 27

Contre: 00

Abstentions : 4 (2 UMP, 1 LO, 1 PRG)

NPPV : 3 (PCF)

Débat d'orientation budgétaire.

L'article 2312-1 du C.G.C.T. prévoit l'obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants d'organiser, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice.

Vous trouverez annexé à ce rapport, un document présentant les éléments contextuels, rétrospectifs et prospectifs, conduisant à l'élaboration de la stratégie financière de la ville pour l'exercice 2014.

Le Conseil Municipal prend acte la tenue de ce débat.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Approbation du projet de convention entre la ville de Romainville et le Conseil Général sur la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics en Seine-Saint-Denis.

1) Cadre et contexte :

Une convention de coopération existe depuis 2010 entre le département de Seine-Saint-Denis et la ville de Romainville sur les clauses sociales. Cette convention a permis de formaliser le soutien du département au réseau des facilitateurs clauses sociales et s'est traduite notamment par une subvention au poste de facilitateur depuis 2010.

Au premier semestre 2013 le département a travaillé au renouvellement de cette convention afin de renforcer la démarche de coopération en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'insertion et de la formation et en favorisant leur rapprochement avec les acteurs économiques dans une dynamique collective.

Le département se propose à nouveau d'apporter, dans le cadre de cette convention de partenariat, un soutien financier aux structures locales qui portent la fonction de facilitateur en finançant ces postes à hauteur de 15 000€ par poste à temps plein annuel (subvention stable par rapport à la précédente convention).

2) Bilan du poste de facilitateur à Romainville depuis 2008.

Le poste de facilitateur, ou chargé de mission clause d'insertion, existe à Romainville depuis 2008, suite à la création du PRU Marcel Cachin et est partiellement financé par le Conseil général depuis 2010. Depuis mars 2013 cette fonction est portée par le chargé de mission Emploi-Insertion de la ville de Romainville.

La gestion des clauses sociales à Romainville a permis de réaliser 23 764 heures d'insertion et a par ailleurs engendré la réalisation de 16 257 heures de chantiers d'insertion hors périmètre ANRU. Au total, 68 personnes s'inscrivent dans un parcours professionnel grâce aux clauses sociales.

3) Objectif de la convention :

Cette convention vise les objectifs suivants :

- Soutenir la fonction de facilitateur par un soutien financier de 15 000 euros par poste à temps plein annuel,

- Élargir le champ d'intervention des facilitateurs à l'ensemble de la commande publique territorial et non plus aux seuls Programme de Rénovation Urbaine (PRU),
- Assurer la mise en œuvre des clauses sociales du département par l'implication des facilitateurs sur le suivi de l'exécution lorsque ces clauses portent sur un marché situé sur le territoire de Romainville

4) Modalités opérationnelles de mise en œuvre de la convention :

Cette nouvelle convention de coopération est valable un an à compter de sa notification par le département à la structure locale et est renouvelable par tacite reconduction six fois au maximum.

La subvention est attribuée en fonction du temps de travail effectif du chargé de mission sur la fonction de facilitateur.

Les missions du facilitateur comprennent notamment :

- l'appui à la rédaction des marchés publics incluant une clause sociale,
- le développement d'une offre de service d'insertion auprès des entreprises,
- la coordination avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion sur le territoire,
- la mise en relation des candidats avec les entreprises,
- le suivi en emploi des bénéficiaires,
- le suivi administratif des clauses d'insertion,
- la participation aux actions d'animation territoriale du département.

5) Proposition :

Il est proposé de soumettre à la délibération de l'assemblée exécutive le projet de convention joint à ce dossier sur la base d'une demande de subvention équivalente à un poste à mi-temps annuel, soit 7500€.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce dossier.

Pour: Unanimité

Contre : 00

Absentions : 00

NPPV: 00

DIRECTION GENERALE

Approbation de la convention de mutualisation des ouvrages de réseau métropolitain.

Dans le cadre des transferts des équipements de la Piscine, du CRD et du cinéma le Trianon et en raison de la situation géographique du siège de la Communauté d'Agglomération d'Est Ensemble (CAEE), cette dernière a besoin d'utiliser nos fourreaux.

La synoptique de la CAEE vise à créer une liaison avec l'ensemble des bâtiments communautaires afin d'améliorer la qualité du service rendu en connectant certains bâtiment à la fibre alors qu'ils en bénéficiaient pas.

La convention jointe en annexe a pour objet de matérialiser le droit de passage d'Est Ensemble.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce dossier.

Pour : 28

Contre : 00

Absentions : 3 (2 UMP + 1 PRG)

NPPV : 3 (PCF)

SANTE ET HANDICAP

Optimisation du calcul du quotient familial pour les personnes en état de handicap.

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », dite loi handicap, traduit la volonté de sensibiliser la société civile au fait que « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Outre les obligations légales qui incombent à la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH), la Ville de Romainville a souhaité aller plus loin dans son action en direction des personnes en situation de handicap, en intégrant une dimension citoyenne et participative à la vie sociale à sa CCAPH, mais aussi en signant en juin 2010 une « charte ville handicap ».

Dés lors, l'accès des enfants en situation de handicap aux différentes activités proposées par la ville, et ceci dès le plus jeune âge avec la Maison de l'enfance, a été une priorité. Cette démarche s'est accompagnée de la formation des équipes d'animation mais aussi de la mise en place d'action de sensibilisation des enfants au respect des différences.

La création d'un poste « d'animateur handicap », dans le cadre des emplois d'avenir, est venu en 2013 faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap, notamment sur le temps des activités péri et extrascolaires, en permettant si besoin de renforcer l'équipe d'animation.

Pour poursuivre son action la ville va mettre en place cette année, en lien avec la CCAPH et le Projet éducatif de territoire, un groupe de réflexion visant à établir un protocole d'accueil des enfants en situation de handicap sur les activités périscolaires et extrascolaires.

Ainsi, afin de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap, adultes et enfants, aux prestations proposées par la ville, il est proposé d'exclure du calcul du quotient familial les prestations permettant de compenser le handicap, à savoir les compléments de l'Allocation

d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ainsi que la Prestation de compensation du handicap (PCH).

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce dossier.

Pour : Unanimité

Contre : 00

Abstentions : 00

NPPV : 00

INTERVENTIONS :

- **Mme Nicole Revidon**, *Maire-adjointe*
- **Mme Corinne Valls**, *Maire*
- **M Jacques Champion**, *Maire-adjoint*
- **Mme Viviane Van de Poele**, *Conseillère Municipale déléguée*
- **M Stéphane Weisselberg**, *Conseiller Municipal délégué*
- **Mme Chantal Guyard**, *Conseillère Municipale*
- **M Olivier Tripelon**, *Conseiller Municipal*

Séance levée à : 21h04

Corinne VALLS

Maire 
**Vice-Présidente du Conseil Général
de la Seine Saint Denis.**

**Compte rendu affiché
Le 27 février 2014.**

Débat d'orientations budgétaires 2014 **Nicole Revidon, Maire-adjointe aux finances**

Madame le Maire, Mesdames, Messieurs,

Ce soir, nous engageons le dernier DOB du mandat qui annonce également le dernier budget devant être voté par notre conseil dans sa composition actuelle. A travers le traditionnel débat d'orientation budgétaire, la Ville propose ses priorités pour l'année 2014, à savoir

- renforcer le service public local,
- maintenir les investissements,
- sans recourir à l'emprunt ni à la pression fiscale.

Et tout ceci, dans un contexte européen et national difficile.

Tout d'abord, l'Europe. L'Europe est un engagement, un engagement en faveur d'un projet visionnaire qui, depuis plus d'un demi-siècle, a garanti la paix, la démocratie, la promotion des droits de l'Homme et la solidarité entre les peuples sur notre continent dont l'histoire fut si longtemps celle de ses déchirements. Il est urgent de changer de cap pour impulser une Europe plus solidaire, pour renforcer la croissance et l'emploi durables, pour faire gagner les européens dans la mondialisation et pour démocratiser l'Europe avec les peuples. La droite, majoritaire en Europe a fait des choix qui pénalisent notre croissance. Prenons l'exemple de la monnaie. En effet, l'Euro est surévalué. Le Président de la République le martèle lors des instances européennes mais seul un changement de cap politique permettra d'infléchir la politique monétaire européenne. Si l'Euro était évalué à sa juste valeur, cela nous permettrait de renouer avec la croissance et donc avec l'emploi. Certes, des avancées majeures ont eu lieu sous l'impulsion du Président Hollande à travers la consolidation de la zone euro, le pacte de croissance, la supervision bancaire, la coopération renforcée pour une taxation des transactions financières. Cependant, une réorientation politique majeure est plus que souhaitable aujourd'hui.

Ensuite, au niveau national. Je suis obligée de vous le rappeler mais en dix ans de droite, la dette a doublé. Elle est passée de 900 milliards d'€ à 1850 milliards d'€, soit plus de 90% du PIB. Si les dotations de l'Etat ne progressent pas en 2014 selon le cadre fixé par la loi de finances qui traduit l'effort pluri-annuel de réduction de la dette, c'est le fruit des déficits publics accumulés entre 2002 et 2012 par les Gouvernements de droite et du centre qui se sont succédé. A l'absence de réformes de structure justes et équitables s'est ajoutée une politique de cadeaux fiscaux sans contrepartie dont un des plus significatifs est la suppression de la TP en 2009. Nous subissons, à retardement, les effets désastreux de cette politique. Il faudra plusieurs années d'efforts pour redresser dans la justice les finances de notre pays. C'est souvent que nous constatons qu'il revient à la gauche de conduire une politique d'assainissement financier

après l'impéritie de la droite. Oui, je vous le confirme. Le gouvernement actuel a une gestion responsable des comptes publics. On ne se dit pas « après nous le déluge ». Les générations futures n'ont pas à souffrir de choix budgétaires irresponsables. Le Président Hollande demande des efforts à tous. C'est vrai mais l'Etat ne pouvait pas continuer à vivre éternellement au dessus de ses moyens !

La politique de François Hollande vise à relancer l'offre mais aussi à réduire la dette publique avec plus d'équité dans la répartition des richesses. Le gouvernement renforce les mécanismes de péréquation. + 400 millions d'€ de fonds de péréquation entre 2012 et 2014. Pour Romainville, le Fonds de Solidarité de la Région Ile de France a déjà augmenté de près de 10% entre 2012 et 2013 et la Dotation de solidarité urbaine de 25%.

Certes, ne nous leurrions pas. Ce n'est pas suffisant et seul un véritable partage équitable des ressources au niveau de la Métropole permettra de rétablir la justice pour notre territoire. Car malgré cette équité rétablie, nos marges de manœuvre vont de nouveau diminuer en 2014.

Néanmoins, à **Romainville**, malgré le contexte exposé, nous gardons le cap et continuons à offrir un service public de qualité pour les Romainvillois. Pour élaborer nos orientations budgétaires, nous avons posé les bases suivantes :

- pas d'augmentation des taux de fiscalité en 2014,
- pas de recours à l'emprunt et,
- une évolution maîtrisée des dépenses courantes de fonctionnement (+1,2% par an).

Le DOB, c'est surtout pour moi l'occasion cette année de faire le bilan de ce qui a été effectué et de poser les jalons des orientations proposées.

En investissement, voici ce qui a été réalisé sur la mandature : la maison de l'enfance, la médiathèque, la maison des retraités, la rénovation de rues¹, la rénovation de la piscine, la mise en place de la collecte par pneumatique, les subventions pour le logement et les acomptes versés pour le Chemin vert et l'Horloge. L'année passée, nous avons réalisé et/ ou finalisé les opérations suivantes : le Groupe scolaire PVC, le gymnase Besson, des voiries, le city stade à Cachin, la fibre optique, la ZAC de l'Horloge mais aussi des subventions à l'OPH. Parmi les actions à venir, je citerai le centre municipal de Santé, le Conservatoire à rayonnement départemental avec Est Ensemble, la Place des commerces, la modernisation de l'administration (fibre) mais aussi la poursuite des financements pour les ZAC de l'Horloge et Jean Lemoine, l'entretien du bâti. Lorsque je cite les investissements réalisés sur la Commune depuis 6 ans, on peut avoir le sentiment d'une liste à la Prévert. Effectivement la liste de nos

¹ avenue du Colonel Fabien, l'allée Bellevue, l'avenue Rosenfeld, la rue de la République, la rue des chalets, la voirie à Cachin

réalisations est longue ! Mais derrière cette énumération, je pense à ces associations sportives qui s'entraînent dans un gymnase flambant neuf, je pense à tous ces lecteurs qui passent des heures à la médiathèque, je pense à ces tout petits qui découvrent le jeu à la ludothèque, à nos aînés qui se retrouvent dans un lieu accueillant avec des personnels chaleureux et je pourrais continuer ainsi. Malgré un contexte budgétaire contraint pour les Communes, Romainville innove, transforme, réhabilite.

En matière de fonctionnement, la ville a aussi déployé des actions nouvelles pour améliorer les services à la population : mise en place du guichet unique, Programme dynamique d'insertion que nous renouvelons cette année, Soutien à l'entreprise A table citoyens ! qui emploie près de 6 jeunes en insertion, application de la réforme des rythmes scolaires sur 14 écoles pour près de 2200 élèves qui découvrent des activités variées avec 170 intervenants. Puis, la ville poursuit son accompagnement à la création culturelle, met en place des cyber bases, et soutient la Maison des assistantes maternelles. En matière d'emploi, la ville a recruté 9 Emplois d'avenir et signer des chartes avec les entreprises pour nouer des partenariats et favoriser l'emploi local.

Gérer un budget, c'est s'attacher à maîtriser les dépenses de fonctionnement, garder une épargne brute élevée et gérer la dette dont les principales caractéristiques sont un stock de dette de 46 725 450€ au 31 janvier 2014, une durée de vie moyenne de 7,62 ans et un taux moyen de 4,69%. Quant à l'impôt, certes les bases sont revalorisées par l'Etat (+0,9% en 2014 contre 1,8% en 2013) mais à Romainville, pour la 5^{ème} année consécutive, nous protégeons le pouvoir d'achat de nos concitoyens sans accroître la pression fiscale avec, rappelons-le, une baisse des taux de 2% en 2009. Je lis ici ou là que Romainville aurait parmi les taux les plus élevés de la Seine-Saint-Denis. J'ai sous les yeux un article du Parisien de 2013 qui justement compare les taux d'impôts d'habitation. Romainville est 30^{ème} sur les 40 villes du Département. Je ne dirais donc pas que les taux de Romainville sont les plus élevés de Seine-Saint-Denis. La capacité de désendettement en 2013 est de 6,6 années. En 2014, les prévisions sont moins optimistes du fait de l'estimation prudente des recettes et de l'augmentation des dépenses.

Avant de conclure, je voudrais saluer le professionnalisme des services et notamment des directeurs qui se sont montrés particulièrement responsables à l'occasion de ce travail de préparation budgétaire.

Pour conclure, je voudrais rappeler combien nous avons été constants dans notre gestion et ambitieux dans nos projets pour assurer la cohésion sociale et assurer la réussite éducative de nos enfants, construire, avec les habitants une ville solidaire et innovante, avec des services publics toujours plus efficaces tout en maîtrisant l'impôt.

MERCREDI 19 FÉVRIER 2014

INTERVENTION DE CORINNE VALLS, MAIRE DE ROMAINVILLE – DOB – CONSEIL MUNICIPAL

Mes chers collègues,

Conformément à la loi, notre assemblée se réunit aujourd'hui pour débattre des orientations budgétaires qui configureront le budget 2014 de notre commune, un budget qui sera voté dans un mois, le 19 mars prochain.

Avant d'évoquer les questions proprement budgétaires et nos choix stratégiques pour l'année, il ne faut pas se cacher que les difficultés que connaissent aujourd'hui les collectivités locales sont le résultat de décennies de choix politiques nationaux, choix qui ont conduit par exemple à l'abandon de la taxe professionnelle et au gel des dotations de transfert.

Le gouvernement a aujourd'hui peu de marges de manœuvres mais a entamé un travail pour mettre fin à l'abandon de l'État. Même si certaines dotations diminuent, le gouvernement a accentué les mécanismes de péréquation tant verticale qu'horizontale pour les concentrer sur les collectivités les plus défavorisées.

A titre d'exemple, la dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR) connaissent une forte progression, financée par la minoration des compensations d'exonérations de fiscalité directe, servant de variables d'ajustement, et l'écrêtement du complément de garantie de la dotation forfaitaire des communes fiscalement les mieux dotées.

Nous pourrions évidemment toujours attendre plus de l'État, mais dans ce contexte de

crise qui frappe l'ensemble de l'économie mondiale, le gouvernement a renforcé la péréquation afin que l'effort des collectivités soit équitable.

Cette crise qui frappe notre pays, est longue, elle dure et elle atteint le moral et les ressources de nos concitoyens. C'est pour cela que, grâce à une gestion efficace de nos ressources:

- nous continuons à maintenir le gel de la fiscalité locale. Même pas un dixième supplémentaire de taux d'impôt municipal depuis 5 exercices budgétaires, et ce, depuis la baisse de 2% des taux de fiscalité voté en 2008. C'est grâce à une gestion rigoureuse et à une modernisation des services municipaux, avec la mise en place du Guichet Unique, dématérialisation de la chaîne comptable, que nous pouvons offrir à la population des prestations de qualité sans qu'il soit nécessaire d'en augmenter les tarifs ni la fiscalité locale. Le mode de calcul du quotient familial a même été revu à la baisse pour certaines tranches afin d'introduire encore plus de justice sociale dans notre calcul et ce au regard de la situation nationale.

- Nous poursuivons notre désendettement, avec une capacité de remboursement à 6,61 années d'épargne brute au 31/12/2013 ce qui est considéré comme une situation très saine.

- Notre capacité d'autofinancement a culminé à un niveau très élevé en 2013 soit 7,1M€.

- Enfin, nous continuons à tenir nos engagements en matière de fonctionnement avec la reconduction de notre Programme Dynamique d'Insertion dont la première édition a été une grande réussite ou encore la mise en place des activités périscolaires pour plus de 2 200 enfants dans le cadre de l'application de la réforme

des rythmes scolaires. Nous tenons également nos engagements en matière d'investissement sur le renouvellement urbain, les voiries, les équipements et les politiques publiques qui font et feront de notre commune : une ville à vivre et une ville solidaire.

Au cours de ces dernières années, la ville a beaucoup évolué, en terme d'équipements publics, d'habitat diversifié, de cadre de vie, mais aussi en terme de nouveaux services.

Je veux ici saluer l'effort et le sens du service public de nos agents, de nos services qui collectivement permettent de dégager des marges de manœuvre pour perpétuer des politiques solidaires et durables envers nos concitoyens romainvillois, tout en maintenant ces services et en faisant preuve d'innovation.

Je tiens à souligner que ce Débat d'Orientation Budgétaire, et le mois prochain le vote du budget primitif, ne marque pas la fin d'un mandat mais bien la vision que nous avons pour l'avenir de Romainville. L'ambition de notre municipalité est d'améliorer le quotidien de nos concitoyens grâce à de nouveaux équipements, des services renforcés et une fiscalité maîtrisée.

Je vous remercie de votre attention.

MERCREDI 19 FÉVRIER 2014

DOB – CONSEIL MUNICIPAL – INTERVENTION JACQUES CHAMPION

Madame le Maire,

Mes chers collègues,

Loin de n'être qu'une étape obligée dans la gestion de notre commune, ce débat d'orientations budgétaires est pour nous une nouvelle occasion de constater la situation économique dans laquelle les choix des gouvernements de droite pendant 10 ans ont placés les collectivités locales. Mais je ne vais pas revenir sur ce contexte économique international et national qui a été largement abordé par Nicole Revidon. Je vais m'attacher à parler du concret de ces orientations car contrairement à ce que vous dites, Mme Guyard, le débat d'orientations budgétaires, ce n'est pas que formel car ce sont les objectifs du prochain budget dont on parle. C'est bien dommage que M. Favier-Wagenaar ne dise pas ici ce qui est dit par ses militants dans le cadre de la campagne, notamment sur la fiscalité.

D'une façon générale quand on fait une campagne électorale, ce ne sont pas les incantations, les mensonges qui qualifient les candidats mais le sérieux à défendre des idées. Ce n'est donc pas le cas ce soir et c'est le témoignage qu'il n'a pas grand chose à proposer.

En 2014 nous poursuivrons nos projets d'aménagement :

- lancement de la construction et réhabilitation du CRD après juin 2014,
 - fin de la construction du CMS,
-

- début des travaux sur la place des commerces où un premier immeuble sera livré cet été,
- lancement des travaux pour la construction de l'EHPAD, une maison médicale, une résidence sénior avec 18 logements sociaux et l'extension de l'IMR aux Bas-Pays à la fin de l'année,
- fin de la rénovation urbaine du quartier Marcel Cachin avec la déconstruction des bâtiments O et P, il restera la démolition des bâtiments R et S hors cadre de l'ANRU
- livraison de nouveaux logements à la Cité Duclos,
- lancement des sondages et permis de construire pour la réhabilitation de la cité de Gaulle,
- poursuite du plan stratégique du patrimoine de Romainville Habitat (enveloppe de 30M€ pour 2008/2015)
- Fin des études et premières ébauches de construction et de rénovation dans la cité Gagarine en commençant par la tour A.

Comme vous le voyez, Romainville poursuivra sa transformation urbaine mixte, durable et multifonctionnelle. Nous seront également au premier plan pour arracher le maximum de subvention et d'aides et je pense en particulier à l'ANRU 2, dont le projet Gagarine a toute légitimité pour y figurer.

Mais notre ville sera aussi en première ligne sur la question de l'emploi en favorisant l'emploi dans les nouvelles entreprises s'installant sur notre territoire, en construisant des parcours d'insertion grâce à notre PDI, qui n'en déplaie à l'UMP est un succès y compris aux bas-pays, en s'inscrivant dans la démarche des emplois

d'avenir, en créant un partenariat avec les entreprises, en valorisant l'insertion par l'économique, en permettant à l'Association «A Table Citoyens!» de bénéficier des locaux de la cuisine centrale et qui a permis l'embauche de 9 salariés dont 6 romainvillois ou en ouvrant une deuxième Maison d'Assistante Maternelle à Duclos.

Notre volonté est de protéger les habitants contre l'insécurité et pas seulement par la police municipale et les moyens alloués et c'est à travers le maintien de la fiscalité locale sans hausse, la revitalisation des quartiers, des politiques éducatives et sociales avec la mise en place des activités périscolaires, que nous parviendrons à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. C'est grâce à ce service public local de qualité que nous pouvons répondre aux besoins et aux attentes des Romainvillois, et c'est grâce à un budget maîtrisé que nous pouvons continuer à investir pour l'avenir des Romainvillois.

Je vous remercie de votre attention.

Conseil Municipal du mercredi 19 février 2014

Débat d'orientation budgétaire 2014

Intervention de
Viviane VAN DE POELE
Conseillère municipale déléguée,
Présidente du groupe des élus du FORUM de Romainville

Madame le Maire, Vice-Présidente du Conseil Général,

Monsieur le Premier-Adjoint, Conseiller Régional,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Selon l'expression déjà utilisée dans les débats d'orientation budgétaire des années précédentes, c'est animée des valeurs portées par le Forum de Romainville, la laïcité, la cohésion sociale et la croissance raisonnée que je désire brièvement préciser ici l'approche et la sensibilité de notre association citoyenne.

Si dans ce débat, les principes de politique budgétaire de la majorité municipale sont réaffirmés :

- Maitrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre permettant ainsi de pérenniser l'investissement.
- Préservation du pouvoir d'achat des Romainvillois avec le gel, pour la 5ème année consécutive, du taux des impôts locaux.
- Et poursuite d'une politique d'équipement ambitieuse.

Et si débattre de ce que sera le budget d'une ville pose deux exigences :

- Replacer le contexte des finances locales dans celui, plus général, de la situation des finances publiques nationales,
- Et dépasser le simple cadre de la gestion pour situer l'action dans une perspective politique.

Alors soyons persuadés, les uns et les autres, qu'au-delà des choix de gestion et des impératifs habituels constituant un débat d'orientation budgétaire, tout cela ne prendra sens qu'au prix de la protection et du maintien des valeurs de notre République.

Dans l'histoire à venir, celle que les hommes se construisent jour après jour, il semblera, pour le moins troublant à un observateur du futur, étudiant les pratiques parfois ésotériques d'un Conseil municipal, de constater que la pérennité des valeurs républicaines a connu quelques soubresauts dans la France de 2014. Peut-être y discernera-t-il les prémices annonciatrices d'un Occident en crise ou bien jettera-t-il un regard admiratif sur ses aînés qui s'étaient donnés les moyens de repousser, une fois encore, la bête immonde et l'obscurantisme qui l'accompagne.

Déjà, lors de la campagne des élections cantonales de mars 2011, au nom du Forum de Romainville, j'évoquais ces valeurs républicaines malmenées alors que Marine Le Pen faisait figure de troisième homme pour 2012 et montrait qu'elle était susceptible de disposer d'un potentiel électoral supérieur à celui de son père.

Mais aujourd'hui, qu'en est-il ?

Aucun danger diront certains.

Pour autant, n'y a-t-il pas vraiment raison de s'inquiéter lorsque le « jour de colère », chacun a pu voir des manifestants hurler des slogans antisémites que l'on n'avait plus entendus en France depuis la Deuxième guerre mondiale ?

Se refuser à voir ce torrent de haine relève d'une banalisation coupable des propos de

« l'humoriste », soufflés par son « son publiciste », et d'un aveuglement quant aux conséquences que ce discours martelé sur la toile à jets continus peut avoir sur notre société en ce moment fragilisée, et dans une Europe en crise qui s'empoisonne de partis extrémistes.

Racisme et antisémitisme sont toujours le révélateur des maux les plus profonds d'une société.

Sur un terreau miné par les difficultés économiques, les inégalités, les pertes de repères, la peur de l'Autre, le besoin d'explications simplistes et de boucs émissaires, les crispations identitaires et les inévitables frottement culturels conduisent à des aspirations confuses mais bien connues, à l'autoritarisme et à des extrémismes générateurs de situations conflictuelles.

Saurons-nous secouer les indifférences qui empêchent d'agir à la hauteur des enjeux actuels ?

À la hauteur de cette République, notre République, dont les ennemis sont à l'œuvre et qui trouvent aujourd'hui tant de relais complaisants chez ceux qui clament les uns, leur « indépendance » à l'égard du « système », et les autres leur « opposition ».

Pour exemple, parmi d'autres, c'est dans la ville voisine de Bagnolet que fut fait citoyen d'honneur, il y a de cela quelques semaines, un terroriste condamné « au Nom du Peuple Français » par les tribunaux de la République. Mais l'intervention du Préfet a fort heureusement provoqué l'annulation de cette délibération.

Toujours pour exemple, aujourd'hui, une présence policière permanente, parce que nécessaire, devant les écoles et les édifices religieux de la communauté juive semble

devenu une chose normale dans notre République.

Cependant, parfois des lueurs brillantes apparaissent et donnent à rêver ce que pourrait être une société apaisée.

Hier, 18 février, le Président de la République a rendu hommage aux soldats musulmans morts pour la France lors des deux guerres mondiales à la Grande Mosquée de Paris. « La France n'oubliera jamais le prix du sang versé » a déclaré le Chef de l'Etat venu inaugurer un monument en mémoire des soldats musulmans dans l'enceinte de la Grande Mosquée, en soulignant que l'Islam de France « porte un message d'ouverture ».

D'aucuns trouvent très certainement que nous nous sommes ainsi bien éloigné du débat d'orientation budgétaire, ce serait là une réflexion trop hâtive.

En effet, dans une société par trop conflictuelle ; avec une communauté juive qui croit discerner, non sans raison, l'avant-goût amer d'une société qui la rejetterait brutalement ; une communauté musulmane qui, faute d'une juste reconnaissance, souffrirait de ses intégrismes ; et des organisations factieuses, dignes héritières des ligues du 6 février 1934, organisations qu'ils nous faut combattre sans calcul aucun ; dans une République ainsi minée que resterait-il comme espace de liberté pour concevoir et mettre en œuvre une politique municipale ?

La condition *sine qua non* de la préservation des valeurs républicaines ainsi soulevée, au regard de l'univers économique contraint qui est le nôtre, le Forum de Romainville distingue ce qu'il considère constituer les priorités d'une action municipale cohérente :

- Poursuite et intensification des efforts en faveur du logement,
- Développement de l'économie locale et soutien de l'emploi sur le territoire communal,
- Développement d'une politique locale ambitieuse de l'éducation.

Faut-il rappeler l'ancrage profond de la crise du logement dans les maux de notre société ?

De cette crise découle l'ardente obligation de poursuivre et d'intensifier les efforts en faveur du logement à travers des participations et des aides destinées à la création de logements sociaux, à la réhabilitation des logements insalubres et en faveur des logements « non énergivores ».

Autre secteur prioritaire par excellence qui doit bénéficier d'un effort tout particulier, celui du développement économique. La ville doit poursuivre ses efforts, en programmant des événements et des actions sur son territoire afin d'améliorer son attractivité.

Premier en terme d'avenir, le troisième secteur prioritaire est celui concernant la vie scolaire et la réussite éducative. La démographie locale et l'urbanisation nouvelle créeront mécaniquement le besoin d'ouverture de nouvelles classes et infrastructure.

Quant au programme de réussite éducative, ne pas se suffire de la maturité atteinte mais élargir son spectre d'action et la gamme de ses outils d'intervention devrait constituer un objectif permanent.

En portant comme priorités ces trois axes d'intervention que sont le logement, le développement économique et l'éducation, le Forum de Romainville inscrit ainsi sa démarche dans une approche politique et budgétaire cohérente pour le bien vivre de tous les Romainvillois.

Je vous remercie.

Conseil municipal du 19/02/2014

Intervention de Stéphane Weisselberg, président du groupe EELV sur le débat d'orientations budgétaires

Mme le Maire, chers collègues,

Cet exercice obligé - et avouons le quelque peu convenu dans le sens où d'une part les représentant(e)s et président(e)s des groupes de la majorité municipale loueront les orientations et priorités présentées et où d'autre part, les président(e)s des groupes de l'opposition les fustigeront en prenant bien soin de critiquer, voire de vilipender le cadre politique national dans lequel elles s'inscrivent - doit malgré tout nous conduire à mettre en perspective les choix arrêtés pour faire de Romainville, une ville solidaire, une ville attractive et une ville durable.

Alors bien sûr, il ne s'agit que des orientations budgétaires de 2014 – et encore dans les très grandes lignes puisque tous les détails ne seront dévoilés que le mois prochain et que les dotations d'Etat ne sont pas connues - mais ces engagements budgétaires donneront cependant le ton du projet que la majorité municipale entend proposer aux romainvillois.

Je n'ignore pas que le débat d'orientations budgétaires revêt cette année un caractère particulier puisqu'il précède de quelques jours les élections municipales et j'imaginai bien qu'il allait donner lieu à des postures tribuniennes mais je souhaite pour ma part qu'il reste serein et respectueux des sensibilités qui sont représentées au Conseil Municipal et qu'ainsi nous fassions tous honneur à notre République.

Et donnions au moins dans cet espace symbolique une autre image de la politique que celle fabriquée par la diffusion des mensonges, des rumeurs et autres ragots, par la manipulation, les manœuvres dilatoires, par l'argumentation sophiste et par l'expression de la rancœur. Sur le registre des peurs et des divisions.

Pour ma part, je reste convaincu que Politique et déraison ne sont pas les deux facettes d'une même pièce de monnaie.

J'interviens donc au nom du groupe Europe Ecologie - Les Verts ; vous ne serez ainsi pas surpris que j'axe mon propos sur les déclinaisons locales de la transition énergétique, sur les efforts

entrepris par la ville en matière de développement durable et d'urbanisme écologique, c'est-à-dire ceux qui visent à prendre en compte simultanément les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels de l'urbanisme pour et avec les habitants mais aussi sur les modes de travail et de transport sobres à l'heure où le STIF (syndicat des transports d'Ile de France) a décidé de remplacer dès à partir de cette année les 9000 véhicules franciliens par des autobus hybride ou au gaz, sur les efforts développés pour diminuer « notre empreinte écologique » quand les alertes à la pollution se succèdent et que les franciliens sont exposés en moyenne plus de 35 jours par an au dépassement du seuil de pollution aux particules fines, que le diesel a été reconnu comme cancérigène par l'OMS (organisation mondiale de la santé) depuis 2012 et alors que les maladies liées à la pollution de l'air sont avérées par de plus en plus d'études épidémiologiques.

Car c'est tout cela à la fois une ville durable !

La transition énergétique, c'est bien sûr un système qui change de paradigme en passant de la production des énergies non renouvelables (donc essentiellement fossiles) à la production d'énergies renouvelables et localisées.

C'est ce qu'a fait la ville de Romainville à son échelle avec l'installation du puits canadien dans la maison des retraités et avec les panneaux photovoltaïques.

C'est ce qu'elle entend continuer à privilégier dans les futurs équipements publics.

La transition énergétique, c'est aussi les efforts imaginés pour faire des économies d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre, c'est le tri, le traitement des déchets à la source et leur valorisation.

C'est pourquoi nous sommes fiers d'appartenir à une majorité qui lutte contre la précarité énergétique d'un côté en ayant lancé un plan global d'isolation thermique sur la ville, au sein des réhabilitations de son parc social immobilier autant qu'avoir exigé des promoteurs qu'ils respectent des clauses environnementales (en particulier dans les matériaux utilisés) pour les nouvelles constructions.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement enthousiastes d'appartenir à une majorité qui a su renouveler en septembre 2012 son marché de chauffage pour tous les équipements de la ville en mettant

en place un marché de performance énergétique avec une clause incitative financière et une révision annuelle des propositions de chauffage de chaque bâtiment (avec un objectif de baisse bien entendu).

Cette majorité et les services municipaux ont su regrouper les commandes pour limiter la hausse très conséquente des tarifs, ont mis en place des détecteurs de présence pour l'éclairage public et des économiseurs d'eau, ambitionnent en 2014 d'utiliser les télérelevés pour repérer les fuites et pour étendre ce dispositif au gaz, ont su réaliser un diagnostic de typologie du bâti mais aussi choisi de faire adopter par les agents communaux ce qu'on appelle les gestes « écoresponsables ».

Comme l'arrêt de tous les ordinateurs de 20h à 7h, la gestion centralisée des lumières par procédure informatisée ou humaine mais aussi les modes de déplacement doux et le co-voiturage, la sensibilisation à l'éco-conduite ou encore tout ce qui concerne la dématérialisation des courriers internes, parapheurs...

Tout cela est concret et impacte directement les romainvillois et les romainvilloises.

Certes ces mesures ne font pas l'objet d'une communication tous azimuts au sein, par exemple, d'un catalogue des bonnes pratiques écologiques et elles ne sont pas particulièrement visibles du grand public mais elles sont d'une redoutable efficacité à l'heure où l'argent public est rare et où on demande aux collectivités territoriales des économies considérables !

C'est pourquoi le groupe Europe Ecologie – Les Verts se retrouve pleinement dans les orientations budgétaires présentées qui édifient un rare équilibre entre un budget de fonctionnement propice au développement des services publics synonymes de qualité d'accueil et de professionnalisme et un budget d'investissement à la fois sobre et ambitieux puisqu'il traduit de faire de Romainville une ville à vivre.

Ces orientations esquissent des priorités marquées par la mise en lumière et en valeur de toutes les richesses immatérielles dont Romainville regorge et qui font le sel de l'existence. Elles marquent notre volonté de faire de la solidarité, de l'ouverture à l'autre et de l'écologie les piliers des politiques publiques à venir !

Elles assoient notre engagement à participer là encore à notre échelle, à l'émergence d'une justice fiscale par le refus de l'augmentation des taux des impôts locaux et le non recours à l'emprunt.

Bref, en trois mots, elles nous satisfont !

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014
ROMAINVILLE LE 19 FEVRIER 2014
Intervention de Chantal GUYARD
Au nom du groupe des élus communistes

Madame Le maire,

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance du rapport d'introduction au débat d'orientation budgétaire qui consacre une large place à la présentation du contexte économique et financier auquel est confrontée la ville.

Ce débat, le dernier de ce mandat, est l'occasion de tenter de voir où nous conduisent les décisions et les reculs politiques gouvernementaux !

C'est l'occasion également de constater que Romainville n'est pas dans une bulle. Ce qui se passe et se décide ailleurs interfère directement sur les finances de la ville et donc, par conséquent, sur le quotidien des Romainvilloises et Romainvillois.

Nous débattons aujourd'hui dans un contexte de crise financière, sociale, politique et même morale, sans précédent récent dans notre vie nationale :

Chômage de masse,

Baisse du pouvoir d'achat des familles,

Montée de l'extrême-droite et de sa xénophobie, escortée par la perte de repères d'une droite revancharde,

Et enfin désaveu populaire d'un pouvoir qui apparaît impuissant et déçoit sa propre base électorale.

Ne vous trompez pas sur mon propos. Même si ma critique de la politique gouvernementale est vive, et on le serait à moins au vue des choix qui sont faits, je n'adhère pas pour autant à la récupération démagogique et mal placée de cette crise par une droite amnésique qui en est largement responsable. Cette droite réactionnaire qui hier se mêlait aux bonnets rouges, indûment ressuscités par la FNSEA et le MEDEF et qui, aujourd'hui défile en rang serré lors de la manif pour tous.

S'il y a effectivement un ras-le-bol populaire, ce n'est pas le même. Ce n'est pas celui de l'impôt utile qui fait vivre le service public, ni celui des cotisations qui

nous rendent un peu plus égaux devant la santé et l'âge. Non, c'est le ras-le-bol devant l'injustice sociale et fiscale.

Avec, notamment, l'augmentation de la TVA, d'ailleurs applaudie par le Président du MEDEF, c'est la grande majorité de la population qui doit supporter douloureusement les politiques d'austérité. Ce sont la majorité des biens et des prestations de service qui sont touchés : les charges locatives, le gaz, l'eau, l'électricité, le transport, la restauration. Quel coût cela va représenter dans le budget des familles ?

Pour le budget de notre ville, j'ai fait un calcul approximatif sur les éléments que j'avais en ma possession, à savoir le budget primitif 2013. A budget constant, cette augmentation impactera les dépenses de fonctionnement à hauteur de 40 000€ et d'investissement à 60 000€. Je ferme la parenthèse.

Je parlais d'injustice. Alors que les entreprises disposent déjà de nombreuses aides, qui représentent un coût de 110 milliards d'euros par an, 20 milliards d'aides supplémentaires de crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE) vont leur être transférés, sans contrepartie. Comble de l'ironie, ce nouveau cadeau, qui profite notamment aux entreprises du CAC 40, est financé en partie par cette hausse de la TVA.

N'est-ce pas de l'injustice lorsque, en 2014, le produit attendu de l'Impôt sur le Revenu devrait augmenter d'environ 4,4Mds d'euros tandis que celui de l'impôt sur les sociétés sera en baisse de 17,3 Mds d'euros ?

N'est-ce pas de l'injustice, lorsque les augmentations générales de salaires dépassent à peine le 1% annuel depuis 2012 (0% depuis 5 ans pour les fonctionnaires), alors que parallèlement les rémunérations (déjà colossales) des 120 plus grands patrons français continuent à augmenter de 6,3% en moyenne.

Ce sont donc toujours les mêmes qui sont victimes des politiques libérales, de l'austérité, de la pression fiscale, des licenciements et à qui on demande de payer l'addition d'une crise qui n'en finit plus et qui n'est pas la leur.

Voilà les vraies causes profondes du malaise de notre société, voilà ce contre quoi il faut lutter !

Mais, malgré un changement de majorité, ce gouvernement poursuit les orientations libérales du précédent et amplifie l'asphyxie financière dont sont victimes les collectivités territoriales auxquelles on impose de contribuer

activement au redressement des comptes de la Nation alors qu'elles ne représentent que 9% de la dette de l'Etat. Cet effort ne peut se faire qu'au détriment des populations.

En réduisant de 15 Mds d'euros les dépenses publiques, dont 9 Mds pour les dépenses d'Etat et 6 Mds pour les dépenses sociales,

En réduisant de 1,5 Mds la DGF des collectivités territoriales, dont 800 millions pour les seules communes et ce, pendant 3 ans soit 4,5 Mds d'euros, c'est l'autonomie même des collectivités qui est mise à mal. C'est également une baisse de moyen pour les services rendus à la population. Ce gel de dotations, représente pour Romainville, entre 2012 et 2014, une perte de 500 000€.

Même si les dispositifs de péréquation sont revus à la hausse, pendant combien de temps encore la solidarité des communes les moins pauvres pourra permettre aux communes les plus en difficulté d'assurer leur offre de service public et de répondre aux attentes sociales de leur population.

Cette réflexion peut également s'étendre aux recettes fiscales intercommunales. Avec la suppression de la taxe professionnelle, qui, je le rappelle a été décidée par la droite, celles-ci se sont vues privées de marge de manœuvre fiscale.

Ajoutons que demain, à travers le choix libéral de la métropolisation et la constitution de très vastes communautés de communes, ce sont, au nom du funeste dogme de la compétitivité des territoires, les marges de manœuvres foncières qui vont disparaître, avec la perte de la compétence en matière de plan local d'urbanisme.

Et cela, alors que les élus locaux de tous bords qui connaissent le terrain rejettent massivement ces projets. C'est le cas de 75% de ceux concernés par le Grand Paris.

Car, au final, sans ces recettes fiscales et foncières, sans cette liberté de choix, que restera-t-il des communes, sinon d'être des rouages administratifs sans aucun pouvoir réel de décision ?

C'est une mort programmée voulue par Sarkozy poursuivie par François Hollande. C'est une attaque contre la démocratie perpétrée sous la houlette du capital qui veut une Europe de grandes régions en concurrence les unes avec les autres.

Nous réaffirmons qu'il faut rompre avec l'obsession de la réduction des déficits et de la compétitivité à tout prix. Il nous faut d'urgence une véritable réforme fiscale, une réforme juste et efficace afin que les plus hauts revenus, les profits et les grandes entreprises participent réellement à l'effort.

Dans ce contexte de baisse de dotations, de perte de l'autonomie fiscale et foncière, et alors que les charges s'accroissent par le transfert de compétences de l'Etat sans transfert de moyen, il devient de plus en plus complexe d'élaborer un budget qui réponde aux besoins et aux attentes de tous.

Aussi, aujourd'hui, débattre des orientations budgétaires d'une commune tend à devenir un exercice formel de comptabilité purement gestionnaire et vide de tout sens politique et démocratique.

La commune ne peut pas être cette coquille vide. Elle doit rester le pivot central de la démocratie vivante dans notre pays, le lieu où nous, élus, qui vivons en contact permanent avec la population, puissions l'écouter, agir et réagir avec elle. Nous devons nous donner les moyens de perpétuer ce pourquoi nous avons été élus : rester les garants d'une politique solidaire et durable, de justice sociale et d'égalité républicaine.

Je vous remercie de votre attention.

21 FEV. 2014

ENTRÉE N°

Conseil municipal de Romainville du 19 février 2014

**Intervention d'Olivier Tripelon,
conseiller municipal Lutte Ouvrière****à propos du Débat d'Orientation Budgétaire**

Le débat d'orientation budgétaire se déroule dans un contexte particulier, à un mois des élections municipales.

Le rapport qui nous est présenté par l'équipe municipale sortante décrit un budget dans la continuité des années précédentes.

Comme l'a dit Nicole Revidon, les marges de manœuvre sont encore plus étroites en 2014. Les choix de gestion de la commune sont d'abord contraints par l'appauvrissement d'une partie des habitants, les salaires qui baissent, les retraites plus maigres, les licenciements qui jettent au chômage une partie des habitants. Patronat et gouvernement sont responsables de cette situation, en pillant les fonds publics et en appauvrissant la population.

La gestion de la commune est ensuite conditionnée par la politique du gouvernement, qui dicte la gestion communale par le biais de la loi, par le chantage aux subventions, et parce qu'il assure une grande partie du ressources des communes.

Lutte Ouvrière, présentera une liste sur Romainville, mais nous ne prétendons pas que nous serions capables de faire fondamentalement mieux ou même différent de l'actuelle gestion.

Mais cette année, nous avons estimé que nous devons présenter notre propre liste.

Une première raison est que même si la campagne va se dérouler sur un terrain local, sur un terrain le plus apolitique possible, dès les élections passées, les journalistes et les hommes politiques ne manqueront pas d'additionner les résultats et d'en tirer des conclusions politiques générales. Les voix qui se porteront sur la liste de Corinne Valls seront comptabilisées comme un soutien au gouvernement, comme la preuve que les travailleurs font encore confiance au gouvernement.

Les voix qui se porteront sur la liste du Front de Gauche seront aussi considérées comme un soutien au gouvernement. Parce qu'il est bien souvent associé au PS dès le premier tour, et parce qu'au deuxième tour, il se ralliera presque partout au Parti socialiste.

La deuxième raison, c'est que la crise s'est aggravée ces dernières années et va encore s'abattre plus durement sur la classe ouvrière. Le patronat exige maintenant que le gouvernement mette en pièce ce qui semblait des acquis depuis plus d'un demi-siècle : le contrat à durée indéterminée, des horaires réguliers, un salaire garanti, la couverture santé et chômage.

Sarkozy avait commencé à le faire, mais c'est aujourd'hui au gouvernement de Hollande, totalement acquis aux intérêts du grand patronat, qu'il revient de le continuer et l'aggraver.

Hollande qui a été présenté par vous, madame le maire, par le parti socialiste, mais aussi par le Front de Gauche comme un rempart possible.

Nous interviendrons donc dans la campagne électorale pour dire que les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes pour se défendre. Ils ne peuvent pas compter sur ceux qui ont pu dans le passé faire croire qu'un gouvernement Hollande aurait pu défendre un tant soit peu les travailleurs, ou pire tentent encore de le faire.

Ils devront imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous les salariés sans perte de salaire ; ils devront imposer l'indexation des salaires et des pensions sur les prix. Ils devront imposer aussi que les comptes des grandes entreprises et des grandes banques soient rendus publics, pour que toute la population puisse voir où va l'argent.

La troisième et dernière raison, c'est qu'au moment où le capitalisme montre toute sa faillite, il est vital que les travailleurs sachent qu'il existe une perspective clairement communiste.

C'est cela que nous tiendrons à dire dans ces élections.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TASH' or similar, written in a stylized, cursive font.